

Date: sam. 24 juin 2023, à 11 h 41

Subject: Adoption des seconds projets de règlement concernant les usages conditionnels afin de régir et encadrer les usages de résidence de tourisme et celui modifiant le règlement de zonage afin de notamment de régir les usages de résidence de tourisme

To: <ndm2.conseiller@gmail.com>

Chères concitoyennes, chers concitoyens et amis de Notre-Dame-de-Montauban,

Ces quelques mots pour vous remercier personnellement pour votre apport depuis le 28 avril dernier soit par votre présence à l'assemblée extraordinaire du 28 avril et par vos questionnements soulevés, soit par votre participation à l'assemblée de consultation publique du 19 mai et/ou par le dépôt de commentaires, recommandations et préoccupations à l'égard de ces deux projets de règlement suite à l'assemblée de consultation publique. Sachez que j'ai pris connaissance de toutes les communications m'ayant été adressées ou transmises par la direction afin que nous en parvenions à l'adoption de ces seconds projets de règlement concernant les usages conditionnels de résidences de tourisme jeudi dernier le 22 juin lors d'une séance extraordinaire du conseil. Bien que je suis conscient qu'il est impossible de plaire à tous alors que des visions opposées sur le sujet ont été constatées et de tenir compte de toutes les préoccupations soulevées au moment de légiférer, je suis d'avis que ces seconds projets témoignent de la détermination du conseil à légiférer en matière d'usage de résidence de tourisme sur le territoire tout en faisant preuve d'ouverture à faire des compromis raisonnables dans les circonstances.

D'ailleurs, lesdits seconds projets seront disponibles pour consultation à compter de la semaine prochaine et surveillez les avis publics à venir pour la suite de ce processus réglementaire concernant les modifications au règlement de zonage menant ultimement à un avis de promulgation de l'adoption des règlements.

Par votre implication personnelle dans ce dossier, vous témoignez votre appartenance à notre belle communauté et contribuez au dynamisme de Notre-Dame-de-Montauban pour laquelle les membres du conseil municipal et moi-même nous nous dévouons.

Mes plus sincères remerciements et mes chaleureuses salutations vous sont adressés en cette belle journée de la St-Jean-Baptiste!

Martin

Martin Lavallée

Conseiller au poste #2

Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban

Hôtel de ville

555, avenue des Loisirs

Notre-Dame-de-Montauban (Québec) G0X 1W0

Téléphone portable : 819-293-7443

ndm2.conseiller@gmail.com